

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section SPORT du SOLEIL

Fonctionnaire pris à partie par le maire Gilles Gilbert traite Pelletier de lâche

Le porte-parole du Rassemblement populaire à l'hôtel de ville de Québec, M. Gilles Gilbert, a accusé hier le maire Jean Pelletier d'avoir agi de manière lâche et regrettable en s'en prenant, mercredi soir, dans son discours du budget au commissaire à l'évaluation de la CUQ, M. André Saint-Arnaud.

par Pierre MARTEL

"En attaquant de front un fonctionnaire qui ne peut répliquer sans encourir le risque de se faire accuser de faire de la politique, le maire de Québec ne fait

pas preuve d'un grand courage", ajoute le porte-parole de l'opposition.

Gilles Gilbert soutient que M. Saint-Arnaud a fait preuve de responsabilité en ne pliant pas devant les exigences du maire de Québec. "En ajustant l'évaluation foncière sur la base du rôle tout croche que nous avons, on ne ferait qu'indexer les injustices", dit-il.

Il renchérit: "Il n'y a pas d'autre solution que de refaire à neuf le rôle d'évaluation actuel, discriminatoire pour les nouveaux quartiers et les propriétaires de

condominiums."

En conclusion, le porte-parole du Rassemblement populaire est d'avis que l'attaque du maire Pelletier est une mesure de diversion pour faire passer la CUQ pour une grosse méchante lorsque le nouveau rôle de Québec sera déposé dans quelques mois.

Rappelons que, dans le discours du budget, M. Pelletier a accusé le commissaire à l'évaluation de la CUQ de ne pas avoir suivi les directives du comité exécutif de la CUQ de maintenir le niveau des rôles, d'une année à l'autre et d'un territoire à l'autre sur la même base.

Duburger ne récolte que des taxes dans le budget, selon Bisson

Réagissant au budget rendu public, mercredi par le maire Jean Pelletier, le conseiller indépendant M. Gaston Bisson protestait en déclarant que c'était une fois de plus les contribuables de Duburger qui étaient les plus taxés.

"On continue à payer de plus en plus avec ce budget. En outre, dans le budget des immobilisa-

tions, on s'aperçoit qu'il n'y a rien pour Duburger", a affirmé M. Bisson. Son collègue M. Gérard Barber, lui aussi élu avec le parti d'opposition aux dernières élections et siégeant maintenant comme conseiller indépendant, veut attendre au début de la semaine prochaine avant de commenter le budget de 1987. "Je veux l'étudier plus en profondeur", a-t-il confié.



La photo: Yvon Mongrain
M. Gaston Bisson, conseiller indépendant de Duburger

Le budget de Québec, une mine insoupçonnée de renseignements

Un document de présentation du budget de la ville de Québec constitue une mine de renseignements et de statistiques, en plus d'apporter un éclairage simplifiant énormément la compréhension des revenus et dépenses.

Les amateurs de statistiques sont particulièrement bien servis. En voici quelques exemples: en 1987, la ville prévoit émettre 190,000 contraventions, payer 57,000 factures, émettre 150,000 chèques de paie, déblayer 300 cm de neige, remplacer 1,200 lampes sur les luminaires et 2,200 autres des signaux de la circulation, vider 7,000 puisards, entretenir 11,000 arbres de moins de 150 mm

et 4,000 de plus de 150 cm et adopter 200 amendements du zonage.

Par contre, le document contient aussi des données précises sur une foule d'autres sujets. En 1987, au budget, la ville a inscrit 835 fonctionnaires, soit cinq de plus, 659 employés manuels, 63 de moins, 358 policiers, six de moins, et 300 pompiers, soit deux de moins qu'en 1986. Elle aura 626 véhicules.

Le service de la sécurité publique, en raison d'une tendance à la baisse de la criminalité, s'attend à ouvrir 19,522 enquêtes, 1,923 de moins, tout en traitant le même nombre de plaintes, soit 58,000 au niveau de la gendarmerie. Le ser-

vice de protection contre les incendies continuera ses 45,000 visites dans les maisons et s'attend à combattre aussi moins d'incendies, i.e. 295 au lieu de 328, dont 90 d'origine criminelle.

Au niveau de la voirie municipale, les chiffres demeurent les mêmes: 512 kilomètres de rues et 485 kilomètres de trottoirs à entretenir, une superficie de 2,130,127 mètres carrés à déblayer et 1,200 paniers à ordures qu'il faut vider.

L'office municipal d'habitation de Québec fera la gestion de 3,081 logements (413 de plus), nécessitant une contribution de \$1,425,000 de la ville de Québec.



La photo: Raymond Lavoie
A la SAQ, Conrad Bédard, Jean Bourbeau, Marc Langlais et Jean-Paul ouvraient allégrement des caisses de beaujolais nouveau pour en apprécier le contenu.

Le beaujolais nouveau est là, plus rare et plus cher

Les amateurs de beaujolais nouveau ou primeur pourront encore une fois faire la file, dès ce matin, si le cœur leur en dit mais le "précieux" nectar sera plus rare car la Société des alcools du Québec (SAQ) a commandé 20,000 caisses au lieu des 40,000 de l'an dernier.

par Claude GOYETTE

La région de Québec, quant à elle, a reçu 3,000 caisses - 1,000 de moins que l'an dernier - et le vin sera distribué dans toutes les succursales de la SAQ dès 8h30. Comme par les années passées, ce sont la Maison des Vins avec ses 500

caisses et la succursale Naviles (sur Quatre-Bourgeois, près du boulevard Duplessis) avec ses 300 caisses qui constituent les meilleurs endroits pour s'approvisionner.

Selon M. Marc Plamondon, le directeur régional des ventes pour l'Est du Québec à la SAQ, ce n'est pas une désaffection du public qui explique la commande moins importante de la SAQ, mais c'est surtout l'incertitude au sujet de la fluctuation du franc et le fait que la société d'Etat s'attendait à être obligée de vendre les vins trop chers et craignait la réaction négative du public.

Toujours est-il que les Québécois auront le choix entre quatre vins: trois beaujolais primeurs, Go-

bet, Patriarche et Aujoux à \$10.95 la bouteille, et un Beaujolais Villages à \$11.95. Ces prix constituent une augmentation de \$1 la bouteille que la SAQ justifie par suite de l'augmentation de la valeur du franc par rapport à notre monnaie.

Ce qui est curieux dans toute cette histoire, c'est que l'Ontario a réussi à maintenir le même prix que l'an dernier, soit \$9.95. Le gouvernement serait-il moins gourmand ou la valeur du franc varierait-elle d'une province à l'autre? Ce sera une excellente question à débattre pour ceux et celles qui accepteront de faire la file pour goûter ce produit que plusieurs experts qualifient de très ordinaire.

Incinérateur: Françoise Viger réplique au président de la CUQ

Candidate du Rassemblement populaire à l'élection partielle dans le district Saint-Pascal, Mme Françoise Viger a réagi hier à la mise au point du président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard, affirmant que la cour supérieure avait rejeté une requête en injonction qu'elle avait soumise pour obliger la fer-

mature de l'incinérateur régional. Mme Viger croit que M. Rivard se mêle des élections en prétendant dans un article publié hier que la CUQ avait elle-même proposé son plan visant à corriger les problèmes de pollution avant le premier septembre 1989. En fait, fait observer Mme Viger, la cour n'a pas eu à se prononcer sur le

fond de la requête en injonction réclamant la fermeture de l'incinérateur, sauf qu'elle a consigné dans un jugement l'entente survenue entre elle et la CUQ, relativement au délai pour éliminer la pollution, déclarant exécutoires les termes de cette entente.

Traversiers Québec-Lévis

Le service de nuit serait réduit et la gratuité abolie

Des modifications seront apportées, dès le printemps, aux services de traversiers que gère le gouvernement du Québec. Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, laisse de plus clairement comprendre qu'il est fort probable que le service de nuit sera réduit entre Québec et Lévis et la gratuité abolie.

par André FORGUES

Le rapport du comité présidé par la députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington, traite précisément de ces questions. Actuellement à l'impression, le rapport doit être rendu public dans une dizaine de jours.

Quant au gouvernement, dit M. Côté, il prendra ses décisions dans

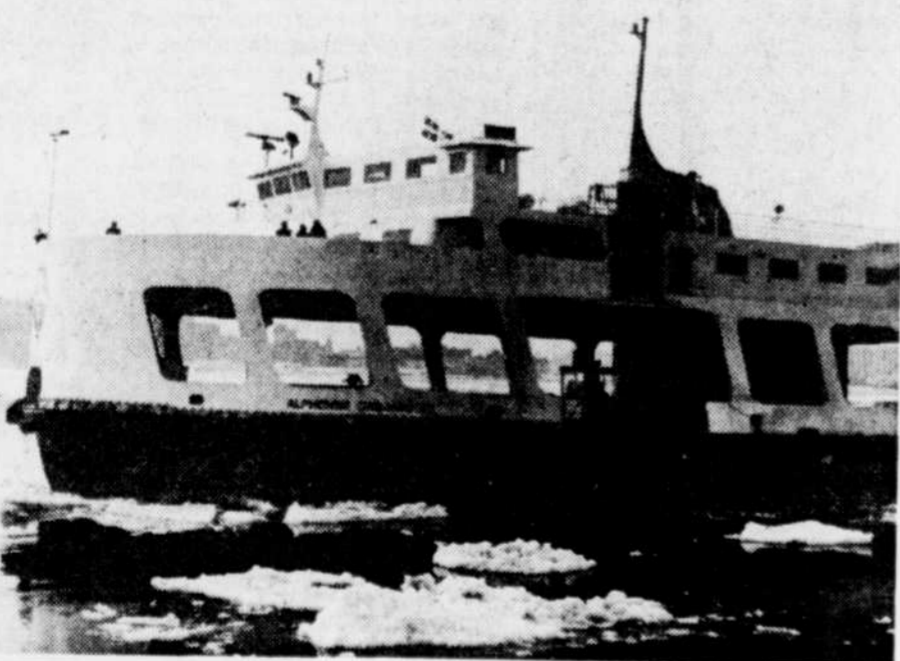
le cadre de la préparation du prochain budget. Cette semaine, le rapport annuel de la Société des traversiers du Québec a été rendu public. Il indiquait que la société a subi des pertes de \$20.1 millions en 1985-1986, forçant ainsi le gouvernement à augmenter sa subvention de \$4.1 millions.

"Il y aura des choix à faire au niveau du gouvernement, a expliqué M. Côté au SOLEIL. Qu'est-ce qui fait que la traversée Québec-Lévis ou la traversée Berthier-Sorel doivent être gratuites et celle de Matane doit être payante?"

M. Côté voit là un problème d'équité et signale une fois de plus que le service s'autofinance dans

une proportion beaucoup plus importante à Matane qu'à Québec. Le ministre dit aussi qu'il faut se demander s'il est normal que deux traversiers soient en service, la nuit, entre Québec et Lévis, soulignant qu'à deux heures du matin, par exemple, il arrive qu'on traverse avec un seul passager à bord.

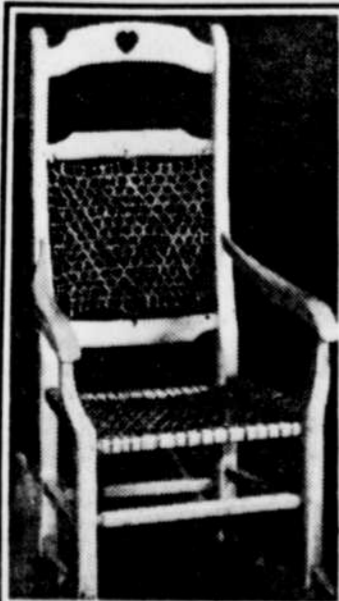
Déjà le PDG de la société, M. Jean-Yves Gagnon, a pris des mesures qui ont notamment permis de diminuer les coûts de carburant, souligne également le ministre qui reconnaît que, d'ici l'annonce des décisions gouvernementales, un certain nombre d'hypothèses continueront inévitablement de circuler publiquement.



La gratuité pour les piétons pourraient être abolie sur les traversiers entre Québec et Lévis.

ACHETONS OR ET DIAMANT
• Service d'évaluation pour assurance
• 3 Gemmologues à votre service
BIJOUTERIE MAURICE LEMIEUX
7, Saint-Louis, Lévis
837-3601

IMPRIMERIE À VENDRE
Très bien située.
Bonne clientèle.
Bon chiffre d'affaires.
Cause de vente: retraite.
Faire parvenir votre demande au:
Dépt 3485, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 7J6



PROMOTION Les Anciens
BERÇANTE TRADITIONNELLE EN ÉRABLE
295\$ Rég. 400\$
Boutique
Au Bois Joli Inc.
774, rue Saint-Jean, Québec — 522-8970

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)
ENCORE DE BEAUX ESPACES POUR BUREAUX ET COMMERCES À LOUER
jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher
Venez vous installer dans un édifice prestigieux, au centre-ville de Québec
RENSEIGNEMENTS: 525-4931

Vidéo produit au cégep de Lévis-Lauzon

"CRI" incite à une réflexion sur le suicide

♦ LAUZON - Avec une simple caméra d'usage domestique et d'autres équipements rudimentaires, trois étudiants du cégep de Lévis-Lauzon ont réussi admirablement la production d'un vidéo qui incite à une sérieuse réflexion à propos du suicide chez les jeunes.

par Gilles PÉPIN

Cri, un film d'une durée de 53 minutes, traduit un gros défi que s'étaient donné, en septembre 1985, Stéphane Jacques, de Sainte-Marie de Beauce, Serge Paquette, de Coansville et Bruno Fortin, de Lauzon. Le montage n'a été terminé qu'à la fin d'octobre. La projection a été faite en grande première, mercredi soir, devant une centaine de collaborateurs et d'amis, qui étaient tous étonnés de constater la qualité du produit réalisé avec de très faibles moyens.

Serge et Stéphane, qui ont écrit le scénario, après quatre mois de recherches dans des bibliothèques, auprès de psychologues et au centre de prévention du suicide de Québec, ont confié au SOLEIL que ce qu'ils s'étaient eux-mêmes donné comme défi de réalisation, leur a valu une expérience absolument extraordinaire, d'abord en prenant conscience de nombreuses ressources auxquelles les étudiants ont généralement accès mais que la plupart ignorent.

Encadrement

Séphane, Serge et Bruno ont pu se faire accréditer une activité



Le défi de produire un vidéo avec de très faibles moyens a conduit à une réalisation qui étonne même les auteurs: Stéphane Jacques, Bruno Fortin et Serge Paquette.

d'apprentissage non conventionnelle en obtenant l'encadrement d'un professeur en cinéma et littérature, Aurélien Thériault; ce qui permit d'emprunter l'équipement du collège et de réaliser un vidéo à caractère pédagogique.

Le budget était de seulement \$4,500, provenant de dons et d'une contribution de la direction

générale de l'enseignement collégial.

Le produit fini est intéressant, mais c'est plutôt du processus d'exécution dont se plaisent à expliquer Serge Paquette, le cinéaste amateur, qui vient d'entreprendre des études universitaires en cinéma dans la métropole, le technicien Bruno Fortin, qui fait sa der-

nière année de collégial en littérature, et le comédien Stéphane Jacques, devenu étudiant en création littéraire à l'université Laval.

Le scénario était plutôt simple. Un jeune homme, en chômage depuis un an et ayant échoué dans sa recherche d'emploi, rate sa chance de réaliser son rêve de devenir

comédien. Abandonné par ses amis, il se décourage et se coupe des veines. Une amie le trouve à temps et le fait conduire à l'hôpital. Elle et des amis réussissent enfin péniblement à lui donner hospitalité et l'encouragement nécessaire pour qu'il accepte ses échecs comme pouvant servir d'expériences profitables.

Aurélien Thériault, le professeur qui s'est plu à superviser le travail en bon camarade, fait un bilan honnête de l'expérience:

"Ces jeunes ont appris dans l'action à résoudre des problèmes légaux, à écrire un scénario réalisable, à mettre au point un éclairage, à sortir tout ce qu'il y a à sortir d'une caméra vidéo, à solliciter des commanditaires, à diriger des acteurs, à planifier une séquence complexe d'opérations qui s'enchaînaient sur plusieurs semaines et qui concernaient des dizaines de personnes à certains moments, à inventer des techniques inédites dans des situations de tournage difficiles.

"Quand on parle de production étudiante on pense spontanément à une production 'd'amateurs'. Eh bien! laissez-moi vous dire que ce n'est pas le cas avec *Cri*. Tout dans ce vidéo étonne: la qualité du scénario impressionnant; l'histoire est plausible et prenante; les acteurs sont bons et lors des moments clés, ils savent faire passer des émotions fortes; les images sont inventives; certains cadrages frappent par leur originalité; la musique a été créée pour le film; le montage est soigné, plus soigné que dans bien des films québécois de la belle époque."

A signaler enfin, que les groupes, organismes ou commissions scolaires, qui le désirent, peuvent se procurer une copie de ce vidéo. Ils n'ont qu'à communiquer avec Jacques Maltais, à la bibliothèque du cégep de Lévis-Lauzon. Le prix est cependant encore indéterminé. ●

Pacini

PRÉSENTE



LES DÉJEUNERS WEEK-END

ENFIN DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL!

Pacini saura combler les gourmets du matin en quête de nouveautés avec LES POMMES DE TERRE EN ROBE DE CHAMBRE, LE TÊTE-À-TÊTE, une assiette-brunch pour deux, et tout un arc-en-ciel de mets ensoleillés servis dans une ambiance de petit déjeuner au lit.



UN RÉGAL POUR TOUTE LA FAMILLE!

Le BAR À PAIN à volonté avec vos confitures préférées, un menu et des cadeaux pour les tout-petits ainsi que SPAGO le clown, pour vous ouvrir la porte et l'appétit, font d'un déjeuner week-end chez Pacini...

... Un amour de petit déjeuner!

LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 8H À 14H

STE-FOY
• 2250, Chemin Ste-Foy
• Place des Quatres Bourgeois

VIEUX-QUÉBEC
• 22, Côte de la Fabrique
CHARLESBOURG
• 8565, boul. Henri-Bourassa

LEVIS
• 68, boul. Kennedy
VILLE VANIER
• Halles Fleur de Lys

M. D. de Le Groupe Resto Inc. une filiale de Culinar Inc.

Selon le maire Jean-Marc Dion Sept-Iles possède les critères pour accueillir l'aluminerie Alu-Suisse

♦ Si seuls des critères d'ordre pratique sont considérés pour déterminer l'emplacement d'une nouvelle aluminerie au Québec, Sept-Iles est le choix par excellence.

C'est en substance ce qu'a affirmé au SOLEIL le maire de Sept-Iles, Jean-Marc Dion, au cours d'une entrevue, hier.

par Marc ST-PIERRE

Sept-Iles est de fait l'un des lieux potentiels reluqués par Alu-Suisse. Ses fondés de pouvoir sont venus en Côte-Nord à plusieurs reprises et aussi récemment qu'il y a quinze jours.

Le grand fabricant d'aluminium est à concocter un projet de \$1,3 milliard avec 900 emplois permanents à la clé. Et en outre entre 1,500 et 2,000 travailleurs au moment de la construction. Mis à part Sept-Iles, Alu-Suisse regarde du côté de Bécancour, Lauzon et Deschambault.

Il est admis qu'on ne casse pas le bras d'un grand investisseur multinational mais il demeure que les gouvernements jouent certes un rôle dans le choix des emplacements de développement industriel. Dans le cas d'une aluminerie, il appartient davantage à Québec qu'à Ottawa de dire le dernier mot.

"Je souhaite que ce soit une décision davantage pratique que politique. Notre poids politique est relativement faible", a dit le maire Dion.

Pour l'heure, Sept-Iles est représentée aux Communes par le premier ministre et député de Manicouagan, Brian Mulroney, et à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Duplessis, Denis Perron.

Si M. Dion ne précise pas outre mesure sa pensée quand il aborde le domaine politique, il est en revanche très précis quand il s'agit de faire valoir "les atouts favorisant la venue d'une aluminerie chez nous".

De un, souligne M. Dion, un environnement propice à l'industrie lourde, Pointe-Noire notamment. Ce territoire, exclusivement industriel, immense, a le mérite de se situer à cinq milles de toute zone urbaine. C'est là que Transports Canada vient d'implanter des infrastructures portuaires de \$36 millions, soit quelque 11,500 pieds carrés de quai et de vastes espaces d'entreposage. S'y ajoutent une route d'accès et un aqueduc flamboyants neufs de \$20 millions.

Ce port en eau profonde se situe sur la fameuse baie de Sept-Iles. "Nous y avons eu jusqu'à seize grands minéraliers et ça ne dérangeait pas le trafic maritime", observe-t-il.

De deux, toujours dicit M. Dion, une main-d'oeuvre qualifiée. "Avec l'industrie du fer, nous avons développé une main-d'oeuvre qualifiée", dit-il. Cette main-d'oeuvre a en partie déserté Sept-Iles à la suite de la crise du fer mais, affirme M.



M. Jean-Marc Dion, maire de Sept-Iles.

Dion, "elle reviendrait advenant un projet majeur et serait heureuse de le faire". "Ces gens, reprend-t-il, ont fondé des familles à Sept-Iles et ils y conservent des attaches." Pour le maire Dion en outre, il ne fait pas de doute qu'une aluminerie amènerait de ces gens qui ont fondé naguère Sept-Iles en voulant faire face à un nouveau défi. "Quand nous avons construit le chemin de fer (IOC-QNS & L), ce sont des travailleurs du CN et CP qui sont venus. Quand l'usine de bouletage d'IOC a été construite, des gens sont venus de l'Ontario et des États-Unis", rappelle-t-il.

"Pour trouver un emploi, il n'y a pas de distance qui compte; à preuve, la Baie James", insiste M. Dion.

De trois, les infrastructures municipales et domiciliaires mises en place au moment de croissance accélérée des années '70 et qui pour l'heure sont utilisées en partie seulement. "Des infrastructures pour 50,000 personnes et subventionnées par les gouvernements", dit-il.

De quatre, l'énergie hydro-électrique. Le maire Dion note que des équipements électriques à haute tension sont implantés tout à côté de Sept-Iles. Et compte tenu du facteur des pertes de transport d'énergie, il est plus intéressant pour Hydro-Québec qu'un grand consommateur soit à proximité de la source de production.

Pour le maire Dion, il serait aberrant que les gouvernements recommencent ailleurs les infrastructures déjà en place à Sept-Iles. "Et qui seraient payés par les mêmes contribuables", conclut-il. ●

Agglomération urbaine de Québec

Le taux d'inoccupation des loyers grimpe

♦ La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime par Jacques DRAPEAU que le taux d'inoccupation dans

les immeubles d'habitation de l'agglomération urbaine de Québec pourrait atteindre 5 pour 100 à l'automne 1987, s'approchant du record de 5,2 pour 100 établi du-

rant la récession économique de 1983.

En conférence de presse hier, le directeur de la SCHL à Québec, M.

Denis Perrier, a expliqué que le rythme de la construction d'unités locatives neuves dans la région s'est accentué au cours des derniers mois et que les entrepreneurs continuent de construire de plus belle en dépit de l'avenir sombre qui s'annonce.

Déjà, la SCHL fait état d'un taux d'inoccupation de 3,2 pour 100 dans l'agglomération de Québec, situation qui favorise nettement les locataires dans ce marché très concurrentiel. Par contre, de nombreux propriétaires s'approprient à vivre une période de grande tension. Déjà, certains offrent jusqu'à trois mois de loyer gratuit. D'autres donnent un four à micro-ondes ou un lave-vaisselle à qui viendra occuper l'appartement vide.

"Nous assisterons à des ventes massives d'immeubles d'habitation parce que beaucoup de propriétaires ne pourront supporter des pertes très longtemps, ajoute Serge Dumont, analyste du marché à la SCHL. Les plus sérieusement touchés seront les petits propriétaires qui consacrent une partie de leur salaire et de leur épicerie au

financement et à l'administration de leur immeuble."

Mais qui donc voudra se porter acqureur de ces immeubles en difficultés?

Là-dessus, Serge Dumont reconnaît que de puissants investisseurs, déjà propriétaires de plusieurs immeubles, pourraient être tentés de grossir leur avoir. "Ceux-là seulement, dit-il, pourront supporter des pertes jusqu'à ce que la situation se stabilise."

Selon Denis Perrier, les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs n'ont guère éprouvé de difficultés jusqu'ici dans le recrutement de leur clientèle. Ils pouvaient s'alimenter facilement dans le parc existant puisque la différence des loyers entre les unités neuves et existantes était très faible. Toutefois, les nouvelles unités commencent à présenter des signes de difficulté de location par suite de l'arrivée de nouveaux immeubles sur le marché.

Deux chambres

La hausse du taux d'inoccupation a davantage touché les logements de deux chambres à coucher,

particulièrement populaires dans les constructions nouvelles.

Ainsi, le taux de vacance des logements de deux chambres est passé de 1,3 pour 100 à 3,6 pour 100.

Malgré ce taux à la hausse, il est encore difficile de dénicher un logement dans la haute-ville de Québec ou à Sainte-Foy et Sillery par exemple. La situation est différente en périphérie où des bonds vertigineux du taux d'inoccupation ont été constatés.

C'est le cas notamment dans le secteur de Val-Belair où le taux est passé de 2,8 pour 100 à 7,9 pour 100 en l'espace de six mois seulement. A Charlesbourg, le taux a plus que doublé. Il se situe maintenant à 5,9 pour 100.

Les statistiques avancées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement sont difficilement contestables. La plus récente enquête a porté sur 45,162 des 56,650 unités de logements localisées dans des immeubles de six logements et plus, ce qui représente 66 pour 100 de tout le parc immobilier du secteur locatif de la région de Québec. ♦



Selon M. Denis Perrier, directeur de la SCHL à Québec, on continue à construire malgré l'avenir sombre qui s'annonce.

Les enfants et la semaine de la communication

♦ L'adulte "correct" doit avoir une main de fer dans un gant de velours, être patient, s'occuper des jeunes, les aimer et, surtout, être compréhensif.

par Richard HENAUULT

Tels sont les critères retenus par les élèves de l'école secondaire Jean-de-Brebeuf, de Québec, lors d'une activité comprise dans la Semaine de la communication tenue cette semaine à cet endroit.

Pourquoi une telle semaine? "Parce que nous croyons que l'école n'est pas seulement une grosse boîte où l'on donne des cours, répond Mme Nicole Beaulieu, la directrice adjointe. Il faut y apprendre à se parler, à s'écouter. Il y a parfois des messages derrière les propos que tient un jeune. Il faut les décoder... De son côté, il doit apprendre à s'exprimer, à dialoguer sur le petit quelque chose qui le tracasse. Le fait de tout refouler en même temps certains jusqu'au suicide."

Chacune des journées de la semaine comportait son objectif propre et le type de communication

qu'il visait à privilégier: envers les pairs, entre élèves et professeurs, du tuteur avec ses pupilles, avec les professionnels, et avec les parents.

Concrètement, cela s'est traduit par une série d'activités. Ainsi, les élèves et les enseignants ont, entre autres, été appelés à écrire leurs propres qualités sur une "feuille d'arbre". Les feuilles ont ensuite été collées à la branche de la classe qui a enfin été collée à l'arbre, dans la grande salle.

Sur des feuilles bleues symbolisant des vagues, chacun a aussi inscrit son "hobby" et le tout s'est retrouvé aussi sur l'immense murale de la grande salle, tout comme les mouettes sur lesquelles ont été inscrites les qualités que les jeunes attendent des adultes.

Une journée a été consacrée aux professionnels qui ont visité chacune des classes pour se faire mieux connaître, et une autre l'a été aux parents qui étaient invités à accompagner leurs enfants tout au cours de la journée.

Pour s'assurer l'adhésion des jeunes, plusieurs moyens ont été mis en oeuvre tels concours, mascottes, macarons, etc. ♦



Les deux mascottes de la Semaine de la communication, Miguelito, personnifié par Alexis Turgeon-Fournier, et Mafalda, personnifiée par Geneviève Laliberté, devant une partie de l'immense murale de la grande salle.

Jumeaux demandés pour une étude

♦ Des chercheurs du laboratoire des sciences de l'activité physique et du Centre hospitalier de l'université Laval, avec l'appui financier d'un important organisme de santé des Etats-Unis, mènent présentement une étude dont le but est d'établir la relation entre l'hérédité et la prise de poids corporel lors d'une suralimentation à long terme.

A cette fin, les chercheurs souhaitent la collaboration de jumeaux identiques afin d'étudier la ressemblance dans la réaction des jumeaux au traitement.

Les jumeaux recherchés doivent être de sexe masculin et avoir entre

18 et 30 ans. Pour leur "travail", qui consiste à bien manger, à demeurer inactifs et à vivre environ quatre mois dans un centre de recherche sur le campus de l'université Laval, à Sainte-Foy, les participants recevront un salaire et n'auront aucuns frais. Le projet de recherche se déroulera du début de janvier à la mi-mai 1987 et est accessible aux étudiants du cégep ou de l'université.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec madame Linda Thibault au numéro de téléphone (418) 656-7834 ou avec monsieur Guy Fournier au numéro de téléphone (418) 656-3740. ♦

JOUJOUX À PRIX JOYEUX CHEZ EATON... POUR RÉALISER LES RÊVES DES TOUT-PETITS!

Ma petite pouliche

(non illustré)

Choix de:

- 1. Hippocampe Perle, 5.95 ch.
- 2. Pouliche Prunelle, 5.98 ch.
- 3. Landau de bébé, 12.98 ch.



6. Flex à de l'action avec ce véhicule 4 x 4! Pous-attrapants permettant de franchir presque n'importe quel obstacle; grand levier de vitesse permettant de le faire avancer et reculer. 29.68 ch.



7. "Beauty Tunes" de "Sweet Secrets" Superbe radio AM-FM aux couleurs vives qui fait plus que de faire entendre de la musique! Il se transforme en adorable salon de beauté avec des poupées miniatures. 39.98 ch.



L'ours "Smarty Bear"

4. Voici l'ours intelligent "talk-a-tronic" qui dit 16 phrases (en anglais seulement). Ses yeux et la fourche sont synchronisés avec le texte. Fonctionne avec 4 piles "C" et 4 piles "AAA", vendues séparément. 64.98 ch.



"Baby Talk"

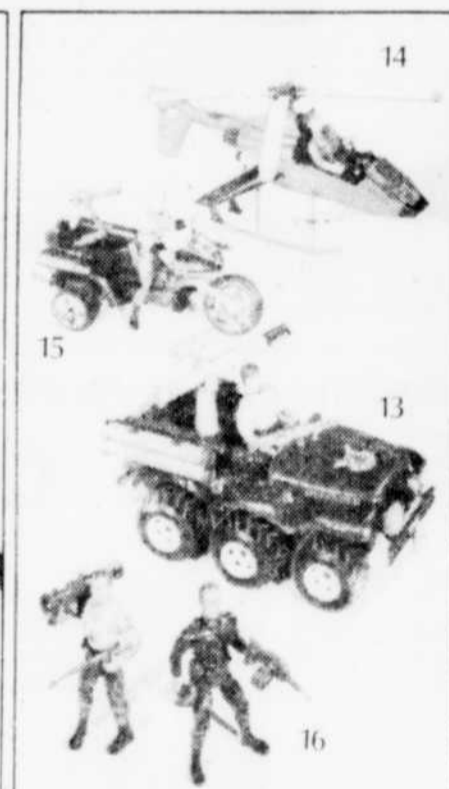
5. Une poupée toute douce qui parle! Elle dit 16 phrases (en anglais seulement). Ses yeux et sa bouche bougent lorsqu'elle parle. Avec bavoir et biberon. 92.58 ch.



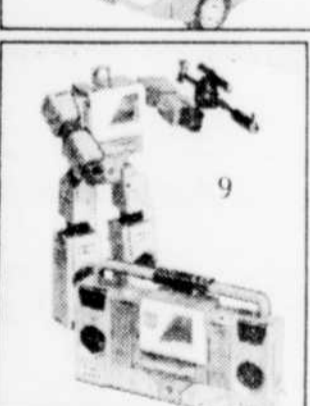
9. Radio Autobot. Radio tactique avec armes tenantes. Pour 5 ans et plus. 19.95 ch.



12. Choix d'avions Deception. Pour 6 ans et plus. 13.78 ch.



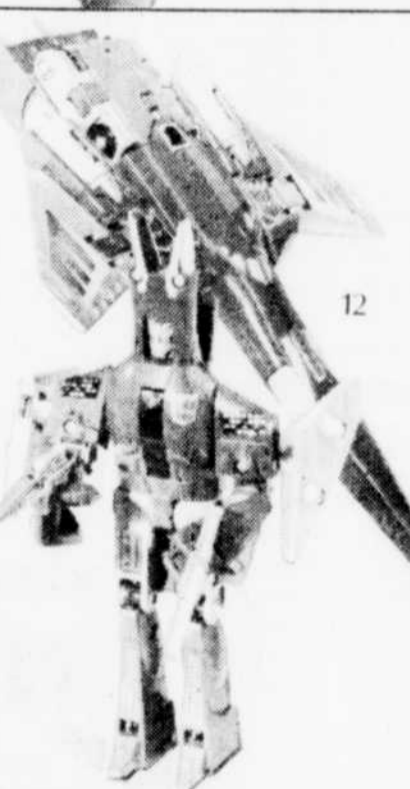
15. Motocyclette d'assaut "S.A.V.A.G.E.". (Personnage non compris). 17.88 ch.



10. Ensemble électronique "Blaster" à infra-rouges. Fonctionne avec deux piles 9 volts (non comprises). 22.98 ch.



11. Transformers de Hasbro. Choix de véhicules Autobot. Pour 5 ans et plus. 11.68 ch.



13. Rambo de Coleco. Véhicule d'assaut 6 x 6 "Defender". (Personnage non compris). 28.48 ch.



14. Hélicoptère d'assaut "Skyfire" avec projecteur. Fonctionne avec 1 pile "AAA", vendue séparément. (Personnage non compris). 24.78 ch.

Déjeuner avec le Père Noël!

Le Père Noël vous invite à déjeuner les samedis 13 et 20 décembre.

Heures: de 8h à 9h.

Au menu:

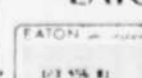
Oeufs brouillés, bacon, mini-croissant, confiture et un breuvage soit: café, lait ou lait au chocolat.

2,95 par personne

Billets en vente à la caisse centrale 2e étage, Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

Ah oui! N'oubliez pas, le Père Noël vous réserve plein de belles surprises: des ballons, des clowns, des personnages amusants ainsi qu'une petite surprise! Réservez tôt!

NOËL 86 chez EATON



Credit accepté: VISA, M.C.B., M.C.B., M.C.B.



Visa, American Express, M.C.B., M.C.B., M.C.B.

EATON

VOIRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le chat se mord la queue

Le chat se mord toujours la queue. La plainte permanente de la ville de Québec sur l'impasse financière qui l'oblige à étouffer ses contribuables s'est répétée cette semaine, dans le discours du budget du maire Jean Pelletier. Un très modeste effort de rationalisation des dépenses, un appel à la restructuration politique de la région, voilà qui ressemble à s'y méprendre au traditionnel message du premier magistrat de la capitale.



par **Raymond GIROUX**

Les banlieues râleront, une fois de plus. La Commission Lapointe leur a donné il y a trois semaines à peine un blanc-seing garantissant leur survie individuelle aussi longtemps qu'elles en auront le goût: pour l'éternité, donc, si rien ne bouleverse l'état actuel des mentalités.

Restons à Québec. La ville a-t-elle à assumer les frais du Colisée, du mail Centre-ville et de la gare intermodale? Rien de moins assuré, même si dans le cas du mail, les autorités devaient agir pour éviter la fermeture pure et simple de ce secteur. Le soutien ne doit cependant pas s'éterniser, il devra cesser même si par un heureux hasard, le projet de la Grande Place devait se réaliser malgré les longues études récemment amorcées.

Les promoteurs, autant au centre-ville qu'ailleurs, demandent des privilèges fiscaux extraordinaires dont on sait maintenant, expérience aidant, que la ville ne tire aucun profit monétaire. La ville paie cette année, ainsi, le gros prix pour ses investissements: le service de la dette augmente de 16,2 pour 100, passant de \$43 à 50 millions.

Cette situation rend évidente l'objection de la ville au développement commercial et hôtelier du Vieux-port: le secteur de Saint-Roch ne pourrait au même moment sortir de terre, et Québec revivrait le dilemme antérieur: ou en subventionner la survie indéfiniment, ou le laisser choir bêtement.

L'équilibre financier municipal ne saurait tolérer des tours dévastatrices, exigeant des infrastructures coûteuses, au seul nom d'une idéologie du développement à tout prix. Les taxes des années quatre-vingt-dix rangeraient celles de cette année dans la galerie des heureux souvenirs et enfonceraient Québec encore plus loin dans la fange financière.

Le nouveau rôle d'évaluation prévu pour l'année prochaine rapportera beaucoup à Québec, plusieurs édifices étant gelés depuis des années. Commission Lapointe en tête, tous attendant avec impatience cette échéance. La Communauté urbaine a trébuché sur ce dossier, elle a coûté fort cher aux propriétaires de Québec en plus de nuire au développement domiciliaire en maintenant le taux de taxation foncière à une altitude intolérable.

L'administration Pelletier doit cependant assumer ses responsabilités. Le régime de retraite des employés embauchés avant 1983 lui impose des frais de \$6,5 millions cette année pour combler le déficit actuariel. Comme elle ne veut pas le renégocier, elle doit le prendre en charge elle-même, et défalquer ces millions de ses demandes auprès des autres municipalités et des gouvernements.

Une hausse moyenne de 4 pour 100 des taxes se traduit, compte tenu de l'inflation, par un gel. Le maire aurait dû viser une baisse réelle, même symbolique, des taxes, pour désamorcer les critiques (et aussi, pour rendre la ville plus invitante aux nouveaux citoyens potentiels). Québec se caractérise par un niveau de dépenses particulièrement élevé, notait la Commission Lapointe dans son document préliminaire. Il faut gratter dans tous les recoins, y éliminer toutes les sources de gaspillage.

Ce travail interne une fois complété, la ville pourra plus facilement reprendre le débat sur la structure politique de la région, y compris de la rive sud, une question laissée en plan, pour le plus grand malheur de tous, par la commission d'enquête.

BLOC-NOTES

Rambo déchu

La meilleure façon pour un pays d'obtenir des armes à profusion est, semble-t-il, de devenir victime d'un embargo. Ces interdictions stimulent l'imagination des marchands de mort, activent le marché noir international, accroissent l'influence des services secrets et multiplient les intermédiaires. Le commerce est d'autant plus lucratif et tentant qu'il est officiellement prohibé.

Depuis cinq ans, l'Iran, en guerre contre l'Irak, contourne systématiquement les embargos sur les ventes d'armes. Une vingtaine de pays, y compris le Canada, se prêtent à ce petit jeu, malgré des démentis officiels publiés régulièrement.

Dans ces circonstances, la seule faute qu'on serait tenté d'imputer au président Reagan serait d'avoir été pris la main dans le sac, lors de la tentative d'échange d'otages américains détenus au Liban contre l'envoi d'armes à Téhéran. Encore plus cyniquement, on pourrait même féliciter le président d'avoir voulu sauver des vies américaines, de chercher à améliorer les relations américano-iraniennes, de diminuer l'influence de l'URSS dans cette partie du monde ou encore de maintenir l'équilibre des forces dans la guerre du Golfe.

En fait, l'opinion américaine reproche au président beaucoup moins ses actions que le fait qu'elles aient été rendues publiques, ternissant ainsi la réputation et la crédibilité des États-Unis face à leurs alliés. Reagan ne se relèvera jamais de ce faux pas qui diminue l'influence américaine sur le plan international. L'ancien président Carter a aussi payé chèrement pour ce crime de lèse-fièrté. De plus, la tentative de camouflage de Reagan rappelle celle de Nixon dans l'affaire du Watergate.

Mais par delà l'image ternie et la détérioration de la position du président sur le plan intérieur, le geste de Reagan aura des effets beaucoup plus importants sur la scène internationale. Ce Rambo avoue ainsi que le terrorisme et la prise d'otages peuvent être payants et profitables rendant inévitable une recrudescence de ces activités inhumaines. Il compromet les chances de nouvelles ententes d'embargo et surtout de voir ces interdits respectés par les autres pays. Enfin, il reconnaît que l'état de guerre entre l'Iran et l'Irak doit être maintenu et encouragé.

Vincent CLICHE



LETTRÉ OUVERTE

Le "toupet" de Marc Lalonde...

par Louis DUCLOS

(...) Vous estimez que John Turner doit partir parce qu'il n'a pu dépasser le niveau des 41 pour 100 dans les sondages Gallup effectués depuis octobre 1985 et qu'il n'a pu distancer suffisamment les conservateurs.

Vous seriez sans doute davantage pris au sérieux si vous aviez agi de même à l'égard de Monsieur Trudeau qui n'avait obtenu que 38 pour 100 des voix aux élections de 1972 et que 40 pour 100 à celles de 1979. En fait, le Parti libéral dirigé par Monsieur Trudeau a obtenu en moyenne 42 pour 100 du vote populaire lors des cinq élections tenues entre 1968 et 1980, tandis que les conservateurs recueillaient en moyenne 34 pour 100 des voix à l'occasion de ces mêmes élections.

Il est ironique de constater que cet écart moyen de 8 pour 100 est le même que celui séparant les libéraux (39 pour 100) des conservateurs (31 pour 100) selon le dernier sondage Gallup. J'ajoute que les gouvernements libéraux majoritaires de 1968, 1974 et 1980 ont pu être formés en recueillant entre 43 pour 100 et 45 pour 100 du vote populaire et que Joe Clark a même remporté les élections de 1979 avec l'appui de seulement 36 pour 100 des électeurs.

Dans la pire des hypothèses, les libéraux, sous la direction de John Turner, pourraient donc devoir se contenter de constituer un gouvernement minoritaire. Je prétends cependant qu'un John Turner ayant les coudees franches à la tête d'un Parti libéral débarrassé de ses quelques nostalgiques de l'ancien régime pourrait sans doute atteindre le niveau des 43 pour 100 qui avaient permis la formation d'un gouvernement libéral majoritaire en 1974.

A vrai dire, John Turner a, en quelque sorte, réussi un tour de force remarquable en maintenant les libéraux à l'intérieur d'une fourchette variant de 36 pour 100 à 41 pour 100 au cours de la dernière année, malgré les attaques vicieuses dont son leadership a été l'objet depuis le début de 1986 de la part de membres en vue de notre parti.

Vous vous inquiétez par ailleurs de ce que vous appelez la "montée du NPD" (...)

Il est toutefois aberrant de laisser entendre que les nouveaux appuis du NPD au Québec rejoindraient les rangs des libéraux si ceux-ci étaient dirigés par un autre chef que John Turner.

En fait, un nombre considérable de ces sympathisants de date récente du NPD sont des nationalistes québécois qui se sont tenus à l'écart du processus électoral fédéral ou ont appuyé Brian Mulroney pour assurer notre défaite en 1984 et qui, déçus de la performance des conservateurs, trouvent maintenant un exutoire dans le NPD. Ce sont donc des électeurs qui, en majorité, sont hostiles depuis longtemps au Parti libéral du Canada et qui, par conséquent, ne pourraient davantage être récupérés par un nouveau leader.

En réalité, je ne parviens pas à comprendre votre enervement quant aux perspectives électorales au Québec d'un Parti libéral dirigé par John Turner. En effet, comme le dernier sondage Gallup nous accorde 50 pour 100 des intentions de vote au Québec et que, sous la direction de Pierre Trudeau, notre parti avait remporté 56 comtés avec 49 pour 100 du vote québécois en 1972, on peut raisonnablement espérer en remporter près de 60 lors des prochaines élections (...)

C'est probablement ce qui se

produira une fois qu'aura cessé la campagne de dénigrement entreprise contre John Turner de l'intérieur même de notre parti. Celui-ci pourrait vraisemblablement atteindre le cap des 52 pour 100 du vote populaire au Québec qui représente la moyenne obtenue par le Parti libéral de Pierre Trudeau lors des élections successives de 1968, 1972 et 1974. J'exclus volontairement les élections de 1979 et 1980 de ce calcul en raison de la proximité du rendez-vous référendaire et de la polarisation du vote qu'il avait entraînée.

En résumé, il m'apparaît clairement que vos craintes, quant à l'avenir de notre parti au Québec, sont mal fondées et que, dans votre acharnement à détruire John Turner, vous avez fait une analyse de la situation qui manque grandement de rigueur.

Par ailleurs, vous soulignez dans votre lettre que "jamais en deux ans Monsieur Turner n'a réussi à être plus populaire que ses deux adversaires". Pourtant, le Parti libéral est en avant dans les sondages depuis plusieurs mois et fait aussi bien, comme je l'ai démontré, qu'à l'époque du populaire Pierre Trudeau.

Il faut probablement en conclure que l'électorat n'a plus autant que dans le passé le culte du chef et que des facteurs tels que la qualité de l'équipe et le contenu du programme politique seront déterminants au cours de la prochaine campagne électorale. Il est d'ailleurs malheureux que le débat sur la question du leadership risque de rejeter dans l'ombre les discussions sur les politiques du parti qui seront tenues pendant le prochain congrès.

J'espère que vous apporterez votre précieuse contribution à ces discussions et que, compte tenu

de votre soif de "nouvelles idées", vous vous ferez un devoir d'appuyer la nouvelle politique constitutionnelle que l'aile québécoise de notre parti soumettra à l'approbation des délégués au congrès.

Enfin, j'aurais beaucoup à vous dire concernant la "desastreuse" situation financière du parti et le niveau de son membership. Je me contenterai de vous rappeler que l'état de nos finances n'était guère plus reluisant sous l'ancien régime et que, après 20 ans d'exercice continu du pouvoir, vous n'avez rien trouvé d'autre que d'arracher \$7,000 aux associations de comté en 1983 ou 1984 pour rétablir la situation financière du parti.

Il faut vraiment avoir du toupet pour reprocher à John Turner de n'avoir pu accomplir en deux ans dans l'opposition ce que vous-même n'avez su faire dans des conditions où la cueillette de fonds était beaucoup plus facile pour notre parti. Vous lui avez transmis un piètre héritage au plan financier alors que notre statut de parti ministériel pendant 20 ans aurait dû permettre la constitution de réserves financières substantielles (...)

Je vous répète, mon cher Marc, que je vous reconnais le droit de vous opposer au leadership de John Turner. Je regrette toutefois le recours à des arguments qui, en général, ne lui rendent pas justice et qui témoignent de votre mauvaise foi. On croirait de votre aveu voulu donner raison à notre ami Jean Chénier qui, dans ses mémoires, écrivait à votre sujet: "Il ne faisait aucun effort pour être sympathique."

★ Louis Duclos est l'ex-député libéral de la circonscription de Montmorency dans la région de Québec.

LETTRÉ AU SOLEIL

Nous, les clochards de demain

C'est avec beaucoup d'amertume que plusieurs étudiants constatent aujourd'hui, après sept, huit ou dix ans d'études universitaires, l'échec de leur vie professionnelle à peine amorcée. Il faut en effet savoir que nombre d'étudiants ayant déjà complété un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat, collent, adhérent à leur institution faute d'avoir obtenu un débouché sur le marché du travail.

A notre entrée à l'université, pour la plupart nous sommes prêts à relever le défi qui nous permettra, les études complétées, de nous épanouir sur le marché du travail. Notre choix de carrière est fait, nous possédons les connaissances nécessaires, l'enthousiasme ne manque pas. Les études nous apparaissent comme un moyen temporaire d'arriver à l'exercice consciencieux de notre profession.

La désillusion remplace peu à peu l'ardeur initiale après qu'ayant frappé à plusieurs portes et donné de notre temps bénévolement, nous nous retrouvons à 30 ans sans emploi, sans trop d'es-

poir d'en trouver, sans un sou, souvent avec des dettes d'étude à rembourser. On se sent pris comme dans un étou.

D'une part, il faut vivre comme des professionnels: collaboration à des colloques, revues et autres activités qui dépassent nos capacités financières; d'autre part, nous côtoyons le monde du chômage duquel nous recevons nos maigres revenus: assurance-chômage, bien-être social. Nous fréquentons deux mondes différents, nous ne nous sentons à l'aise dans aucun d'eux.

Condamnés à ne jamais vivre de

Efficaces, courtois

Personnellement, je déteste les déménagements; vous aussi peut-être et vous savez pourquoi.

Or, récemment, j'ai dû déménager: tout a été si bien fait que je veux par l'intermédiaire de ces lignes remercier publiquement les Déménagements Côte pour leur

nos connaissances, désireux cependant de gagner notre vie à tout prix, nous nous adressons parfois à des plus nantis que nous afin d'obtenir lumière et conseil. "Tu vois, si tu avais certaines connaissances en informatique, ce projet aurait été pour toi". "Si tu avais fait ta maîtrise dans telle spécialité, tu travaillerais sans doute aujourd'hui a..."

Nous n'arrivons jamais au bon moment, nous n'avons jamais la bonne spécialité, il nous manque toujours un cours de quelque chose. La vérité est que l'on n'a pas besoin de nous et que personne ne sait comment nous le dire. Pour-

tant, nous savons que certains postes s'ouvrent. Ils sont le plus souvent comblés par des gens "de la boîte" à qui on offre une promotion et à qui on paie parfois une formation adéquate. Et la roue tourne sans que nous trouvions jamais un espace pour nous y introduire.

Il arrive que certains d'entre nous taisent leur diplôme et obtiennent des postes qui demandent moins de scolarité. A ceux-la, leurs confrères et consœurs de travail font souvent la guerre: on leur vole leur "job", on leur enlève des chances de promotion. On est de trop là comme ailleurs.

La solution au problème? Je crois qu'il n'y en a pas. On ne peut empêcher les gens d'étudier. Cependant, il est certain que des étudiants "collants", il y en aura de plus en plus. Nous sommes les clochards de demain refusant le monde autour d'une table de bistrot et traînant dans leurs sacs des connaissances inexploitées...

service des plus efficace et courtois. Oui, courtois par surcroît. Ils travaillent avec une dextérité de déménageurs j'oserais dire. Merci, messieurs.

Henriette Huot Boischatel

Hélène Buteau Ste-Foy

LE MONDE

Les exigences du Jihad Le Koweït serait sur le point de plier

♦ BEYROUTH (AP) - Un important responsable musulman chiite aurait déclaré hier qu'il y avait de "bonnes indications" en provenance du Koweït permettant d'espérer la libération des otages français au Liban.

Le Jihad islamique qui détient plusieurs otages français et américains au Liban a toujours exigé comme condition de libération de ces captifs que le Koweït libère 17 terroristes auteurs de plusieurs attentats dans ce pays.

Plusieurs journaux libanais ont rapporté hier que Cheikh Abdel-Amir Kabalan, le juge chiite le plus important au Liban, avait fait cette déclaration lors d'une rencontre avec deux émissaires français.

Les journaux ont ajouté que le sujet principal de la réunion avait été la libération des otages français, dont particulièrement celle du journaliste Jean-Paul Kauffman, enlevé à Beyrouth-Ouest en mai 1985.

"Cheikh Kabalan a affirmé que des efforts internationaux de haut niveau étaient en cours pour obtenir la libération rapide des otages," ont écrit hier les quotidiens de Beyrouth. "Il y a de bonnes indications au sujet de la remise en liberté des prisonniers au Koweït, ce qui va accélérer la libération des otages français," aurait alors dit le chef religieux.

Les médias de Beyrouth ont laissé entendre récemment que le Jihad islamique redonnerait probablement la liberté à ses otages si le gouvernement du Koweït acceptait d'écourter les peines que doivent purger les terroristes, responsables notamment d'attentats contre les ambassades française et américaine en décembre 1983.

En plus d'être le juge suprême de la communauté chiite du Liban, Cheikh Kabalan est également le chef religieux d'Amal, la principale milice chiite dirigée par le ministre de la Justice Nabih Berri.

Les deux émissaires français qu'il a reçus étaient des médecins

Inspection immédiate des Tristar

♦ WASHINGTON (AP,AFP) - L'Agence fédérale de l'aviation civile aux Etats-Unis a ordonné hier "inspection immédiate" de la plupart des avions gros-porteurs Lockheed L-1011 TriStar, après avoir reçu une demande du Conseil national américain de la sécurité des transports.

L'attention du Conseil a été attirée sur le L-1011 lorsqu'une fissure de plus de 15cm a été remarquée sur l'aile d'un avion de ce type qui venait d'assurer un vol entre Atlanta et Newark, le 13 août dernier. Cette fissure était située près du joint entre l'aile et le fuselage.

Le Conseil estime que la fissure est due à la "fatigue" du métal.

Selon des chiffres non-officiels, 112 Tristar sont en service aux Etats-Unis, mais tous ne sont pas du même modèle. Ils sont principalement utilisés par les compagnies Delta, Eastern et TWA. L'inspection se fera au cours des sept prochains jours et touchera au moins 90 appareils.

Entente prochaine sur Macao

♦ LISBONNE (AFP) - Lisbonne et Pékin pourraient arriver à un accord dès le début de l'année prochaine sur le retour de l'enclave portugaise de Macao à la souveraineté chinoise, a estimé hier à Lisbonne le premier ministre portugais Anibal Cavaco Silva.

M. Cavaco Silva a précisé que les délégations portugaise et chinoise chargées de négocier la question de Macao, devaient se rencontrer à nouveau en décembre et en janvier prochains.

"Je crois qu'après ces rencontres, nous serons en mesure de signer l'accord de transfert de la souveraineté de Macao", a-t-il ajouté.

Le premier ministre portugais a souligné le "climat de grande amitié et de compréhension" qui a marqué, selon lui, la visite officielle de trois jours que le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, M. Zhou Nan, a achevée mercredi à Lisbonne.

d'origine libanaise, le Dr Fouad Awar et son frère, le Dr Fadi Awar.

En plus du journaliste Kauffmann, le Jihad a affirmé détenir les diplomates français Marcel Fontaine et Marcel Carton ainsi que les Américains Terry Anderson et Thomas Sutherland.



Joëlle AUBRON

Elles auraient tué Besse

♦ PARIS (AP) - La France a été inondée hier de 80.000 affiches sur lesquelles apparaissent les photos des deux femmes qui auraient tué le PDG de Renault, M. Georges Besse, abattu à Paris lundi.

Les deux femmes sont Nathalie Menigon, âgée de 29 ans, et Joëlle Aubron. Selon la police, elles appartiennent toutes deux à l'organisation terroriste de gauche Action directe.

Action directe, dans un communiqué retrouvé près du lieu du crime, a revendiqué la responsabilité de l'attentat.

Les affiches déclarent que les deux femmes sont recherchées pour des "actions terroristes." Une récompense de \$210.450 en monnaie canadienne est offerte pour des renseignements.

Nathalie Menigon travaillait dans une banque en 1977 quand elle est devenue le compagnon de Jean-Marc Rouillon, reconnu comme étant le fondateur d'Action directe.

Quant à Joëlle Aubron, selon le quotidien Le Figaro, elle vient d'un milieu moyen et a commencé à oeuvrer dans les milieux gauchistes quand elle fréquentait l'université de Vincennes. Elle a été trouvée coupable de possession illégale d'armes en 1982. Durant son séjour en prison, elle a épousé Régis Schleicher qui attend lui-même en prison de subir un procès pour un autre attentat revendiqué par Action directe et qui a coûté la vie à deux policiers.



Nathalie MENIGON

Samedi le 22 novembre est

JOUR DE RABAIS CHANCEUX CHEZ



Économisez au moins
10% sur la plupart
des articles

Impossible de perdre! Vous êtes sûr d'économiser au moins 10%. Procurez-vous votre carte Jour de rabais chanceux chez Woolco et venez nous voir le samedi 22 novembre 1986.

* Les exceptions sont indiquées au verso de votre carte Jour de rabais chanceux.

Vos chances
d'économiser

10%

70 sur 100

15%

15 sur 100

20%

10 sur 100

25%

5 sur 100



LE MONDE

Reagan affronte sa pire crise

♦ WASHINGTON (AFP/AP) - Une conférence de presse laborieuse n'a pas permis au président Ronald Reagan de mettre fin à la controverse sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran et la crise actuelle se confirmait hier comme la plus sévère qu'il ait eu à affronter depuis son arrivée au pouvoir.

Pendant 38 minutes mercredi soir, M. Reagan, tendu, l'air sombre, parfois confus et hésitant, a été mis sur le gril par les journalistes mettant en doute sa crédibilité et l'interrogeant sur la "duplicité" consistant à contourner un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran tout en appelant les autres pays à le respecter.

"Il n'y avait peut-être pas eu un tel ton accusateur lors d'une conférence de presse présidentielle depuis l'époque Nixon" et le scandale du Watergate, estimait hier un chroniqueur du Washington Post.

Constamment sur la défensive, M. Reagan s'est défendu d'avoir violé la loi en n'informant pas le Congrès de son initiative et a af-

firmé que celle-ci ne s'était pas transformée en "fiasco".

Nombreuses erreurs

Comme à son habitude, il a commis plusieurs erreurs de détail et la Maison-Blanche a dû prendre l'initiative exceptionnelle, dans les minutes suivant sa conférence de presse, de corriger ses réponses démentant à quatre reprises l'implication d'Israël dans l'opération iraniennne.

Hier, le futur président démocrate de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a déclaré que le président avait erré en affirmant que l'Iran n'avait reçu que 1.000 missiles anti-tank TOW. M. Wright a précisé qu'il avait appris que 2.008 de ces missiles avaient été livrés avec plus de 200 missiles Hawkeye et que, contrairement à ce qu'avait dit M. Reagan le TOW n'est pas une arme légère et qu'il faut un trépied de 90 kilos pour l'utiliser.

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Reagan était réputé pour sortir indemne des crises les plus graves,

comme l'attentat qui avait coûté la vie à 241 "Marines" à Beyrouth en octobre 1983. Il était le "président Teflon", à l'exemple de la surface de ces instruments de cuisine sur lesquels rien ne colle.

M. Reagan a été porté au pouvoir et réélu avec quelques idées-forces, dont la fermeté envers le terrorisme international était devenue un élément clef, et les Américains lui faisaient confiance.

Il est maintenant soupçonné d'avoir masqué la vérité de son action et d'avoir tenu un double langage en livrant des armes à un pays officiellement considéré par son gouvernement comme un Etat terroriste, qui plus est l'Iran de l'ayatollah Khomeiny, théâtre de l'une des plus grandes humiliations des Etats-Unis, avec la détention de 52 Américains pendant 444 jours.

Son gouvernement est profondément divisé, ce qu'il a lui-même reconnu.

Mais pour certains observateurs, M. Reagan pourrait à nouveau se sortir de cette crise et un chroniqueur du Washington Post prêtait jeudi cette réaction à l'Américain moyen face à l'agressivité des "méchants journalistes": "Il fait de son mieux. Pourquoi les petits ma-

lins de Washington ne le laissent-ils pas en paix?"

L'Amérique ne ne le croit pas

♦ WASHINGTON (AFP) - La plupart des Américains estiment que le président Reagan n'a pas dit la vérité sur les contacts entre les Etats-Unis et l'Iran, selon un sondage dévoilé par la chaîne de télévision ABC hier soir.

Ce sondage indique également que si une majorité d'Américains (57 pour 100) approuvent la façon dont le président Reagan s'acquitte dans l'ensemble de sa tâche, ce taux d'approbation est tombé de 10 points depuis le mois de septembre. Selon ABC, il s'agit de la plus forte baisse depuis 1981.

Pour ce qui est des tractations secrètes avec l'Iran, 59 pour 100 des personnes interrogées (contre 37 pour 100) estiment que M. Reagan n'a pas dit la vérité. Pour 78 pour 100 des Américains (contre 19 pour 100), un tel arrangement avec l'Iran n'aurait pas dû exister, et pour 53 pour 100 d'entre eux (contre 40 pour 100), le gouvernement américain a traité avec des terroristes dans cette affaire.

Khomeiny exclut des relations normales avec Washington

♦ PARIS (AFP) - Dans sa première réaction hier aux révélations sur les contacts irano-américains, l'ayatollah Ruhollah Khomeiny a présenté les ouvertures américaines comme une nouvelle humiliation pour les Etats-Unis et a exclu l'établissement de relations normales avec Washington.

L'imam Khomeiny s'est félicité de la réaction populaire en Iran qui refuse l'établissement des rapports avec les Etats-Unis, ce qui constitue à ses yeux "la plus grande victoire de la révolution".

La "Maison-Blanche est devenue la Maison-Noire", a déclaré l'imam Khomeiny parlant de "scandale" à propos du discours de mercredi soir du président Reagan. Selon lui, "le fait que le président d'un pays comme les Etats-Unis tienne des propos aussi angoissés et contradictoires témoigne de la grandeur de la révolution islamique".

"Les grands pays s'efforcent tous aujourd'hui de nouer des relations avec l'Iran, le Kremlin et Washington font la course pour établir des contacts avec Téhéran", ceci s'explique, selon l'imam, par "l'éveil de l'Iran et la force de l'Islam".

McFarlane admet que la livraison d'armes constituait une erreur

♦ WASHINGTON (AP) - L'ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale Robert McFarlane a reconnu hier que la fourniture d'armes américaines à l'Iran "était une erreur" et qu'il en acceptait la responsabilité.

Ces tractations secrètes entre Washington et Téhéran ont abouti à "une agitation tout à fait compréhensible qui pourrait avoir de sérieuses conséquences sur la capacité des Etats-Unis" à faire figure de leader dans le monde, a-t-il expliqué dans un communiqué.

"Déterminer si l'on pouvait engager un dialogue politique avec la tendance réformiste iraniennne était une décision intelligente (...) mais c'était une erreur de vouloir y ajouter" des livraisons d'armes, concluait-il dans une interview au Washington Post publiée hier.

Selon certaines sources proches de l'ancien conseiller et citées par le Washington Post, M. McFarlane aurait finalement regretté sa visite secrète en Iran le 28 mai dernier à bord d'un avion transportant des équipements militaires pour ce pays. Ces mêmes sources ont révélé que le successeur de M. McFarlane au poste de conseiller pour les affaires de sécurité, l'amiral John Poindexter, lui avait indiqué que les otages seraient libérés dès son arrivée à Téhéran, où il devait rencontrer de hauts responsables iraniens.

Mais finalement, le Conseil américain à la sécurité (NSC) lui a signifié au téléphone que les otages ne seraient pas relâchés et qu'il ne s'était entretenu en réalité qu'avec des responsables iraniens de "deuxième ordre".



Brève visite à Singapour

Le pape Jean-Paul II, à sa descente à l'aéroport international Changi, a baisé hier le sol de Singapour. Le pape n'a passé que cinq heures dans ce pays avant de poursuivre son éreintant voyage de 49.000 km qui l'amène dans des pays de l'Asie, de l'Océanie et de l'Océan Indien.

Un attentat-suicide au Liban

♦ TEL AVIV (AP) - Un attentat-suicide à la voiture piégée contre un poste des Nations unies a fait huit morts, hier, au Liban: trois soldats fidjiens de la FINUL (Force intérimaire des Nations-unies au Liban), quatre civils libanais et le terroriste conducteur de la voiture. Deux autres soldats de la FINUL, deux civils et un milicien libanais ont été blessés, a précisé un porte-parole de l'ONU. La voiture a explosé à un barrage routier contrôlé par le contingent fidjien de la FINUL à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Tyr. Selon le porte-parole de l'ONU, l'explosion visait peut-être un barrage voisin tenu par des miliciens de l'ALS, l'Armée du Liban-Sud contrôlée et armée par Israël.

Vanunu a pu tout dire à l'URSS

TEL AVIV (AFP) - Les services de sécurité israéliens craignent que le technicien israélien Mordekhai Vanunu ait transmis des renseignements sur les secrets nucléaires israéliens à l'URSS, par l'entremise du Parti communiste israélien dont il était membre depuis 1983, affirme hier le journal Hadashoth (indépendant). L'acte d'accusation contre Vanunu, qui aurait vendu les secrets nucléaires d'Israël à la presse britannique, sera présenté dans deux semaines devant le tribunal, a-t-on indiqué de source militaire autorisée hier. Il n'a pas été précisé si Vanunu sera accusé de haute trahison ou d'espionnage avec circonstances aggravantes.

Huile de poisson conseillée

DALLAS, Texas (AP) - Pour la première fois, un chercheur est parvenu à démontrer que la consommation d'huile de poisson ralentissait la formation de dépôts dans les artères et permettait ainsi d'aider à prévenir les attaques cardiaques et les congestions cérébrales. M. Harry Davis, chercheur à l'Université de Chicago, d'autres chercheurs ont recommandé la consommation accrue de poisson, en remplacement des nourritures riches en graisses saturées, et éventuellement l'absorption de gélules d'huile de poisson qui, par ailleurs, commencent à être à la mode aux Etats-Unis. M. Davis a expliqué mercredi à la conférence annuelle de l'Association américaine du coeur que 16 singes rhésus soumis à un régime alimentaire riche en huile de poisson avaient présenté des artères en bien meilleur état que des singes ayant reçu une nourriture riche en huile de coco, composée de graisses saturées qui durcissent les artères et provoquent l'artériosclérose.

L'auto la plus chère au monde

ANN ARBOR, Michigan (AFP) - Un roi américain de la pizza a acquis pour \$11.178.000 une Bugatti Royale Berline de Voyage de 1931, a indiqué mercredi l'un de ses collaborateurs, selon qui il s'agit du prix le plus élevé jamais payé pour une automobile. M. Thomas Monaghan, propriétaire de la chaîne Domino's, a expliqué "avoir eu toute la vie une passion pour les voitures" parce que sa fortune a été bâtie sur la livraison rapide de pizzas à domicile. "Il y a seulement six Bugatti Royale dans le monde, dont deux appartiennent au gouvernement français, aussi j'estime avoir beaucoup de chance d'avoir pu en acheter une", a souligné M. Monaghan, qui possède un musée de voitures anciennes. Il a acheté cette voiture jaune et noire de plus de 6 mètres de long à un agent immobilier texan qui l'avait lui-même acquise pour \$9 millions au mois de juin dernier.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats Ministère des Transports 700 est. boul. St-Cyrille (20 ^e) Québec, Qué. G1R 4Y3 Téléphone: (418) 644-8848	Service des Contrats Ministère des Transports 255 est. Crémazie (1 ^{er}) Montréal, Qué. H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-6061
--	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 778-019-6 - Terrassement, structure de chaussée et enrobé bitumineux sur une section du chemin Gracefield - Blue Sea, dans le village de Gracefield, M.R.C. La Vallée de la Gatineau, comté de Gatineau. Longueur du projet, 0,23 km.

Un versement de 5 000 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
- cautionnement de soumission: 10 000,00 \$ ou chèque visé: 5 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Closure de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 10 décembre 1986.

APPEL D'OFFRES SPECIFIQUE

Projet: 1140-86-193 - Emballage et entreposage des marchandises et leur expédition au port de Montréal en vue du transport maritime vers le Nouveau-Québec pour une période de trois (3) ans.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de 5 000 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
- cautionnement de soumission: 70 000,00 \$ ou chèque visé: 35 000,00 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats Ministère des Transports 700 est. boul. St-Cyrille (20 ^e) Québec (Québec) G1R 4Y3 Téléphone: (418) 643-6825	Service des Contrats Ministère des Transports 255 est. rue Crémazie (1 ^{er}) Montréal (Québec) H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-6061
---	---

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Closure de la réception des soumissions à: 15:00 heures le vendredi, 12 décembre 1986.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Caisse populaire de Québec

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que La Messagerie coopérative de Québec dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Québec a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire de Québec à titre de garantie, par acte portant la date du 10^e jour du mois de novembre 1986 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec le 6^e jour du mois de février 1987 sous le numéro 1034732.

Daté à Québec, ce 17^e jour du mois de novembre 1986.

LA CAISSE POPULAIRE DE QUÉBEC
550, rue St-Jean, C.P. 1424,
Québec G1K 7G7

VILLE DE LEVIS

225, côte du Passage
C.P. 1186
Lévis
Québec
G6V 6R6

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 1987 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le Conseil tiendra une séance extraordinaire le lundi 1^{er} décembre 1986, à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lévis, 225, côte du Passage, Lévis, aux fins d'adopter le budget 1987 de la Ville ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Tous les citoyens intéressés sont convoqués à cette séance extraordinaire pour y recevoir et demander les informations pertinentes.

Donné à Lévis, le 21 novembre 1986.

L'assistante greffière de la Ville,
Carole Roseberry, avocate

AVIS PUBLIC

RÉGIE DU LOGEMENT
DISTRICT DE QUÉBEC

No de la demande: 18-86-11-18-009G
Québec, le 18 novembre 1986

REAL PAGEAU
901, Notre-Dame
Charlesbourg, G2N 1P8
Locateur-demandeur

MICHEL BERGERON & PATRICK KELLY
Adresse inconnue
Locataires-défendeurs

À Michel Bergeron et Patrick Kelly
Veuillez prendre avis qu'une demande a été déposée contre vous à la Régie du Logement, 300, boul. Jean-Lesage, Suite 1.38, Québec.

À défaut de vous présenter à la Régie du Logement dans les trente (30) jours du présent avis et de laisser votre adresse actuelle dans le dossier portant le numéro 18-86-11-18-009G, une audition sera tenue et jugement sera rendu, sans autre avis.

Avis autorisé par la Régie du Logement.

Me CLAIRE COURTEMANCHE,
Régisseur

CSST Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTITUTION D'UN RÉPERTOIRE DE FIRMES SPÉCIALISÉES EN SERVICES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES

86-156190

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec sollicite les offres de firmes spécialisées en réalisation et en entretien de systèmes de grande envergure, en exploitation de systèmes informatiques, en conception administrative de systèmes et en réalisation d'études, en support stratégique et en micro-informatique / bureautique auxquelles la Commission aura recours en vue d'obtenir des services pour l'assister dans la réalisation de systèmes administratifs et informatiques. Cet appel d'offres a pour but la révision annuelle du répertoire des firmes.

CONDITIONS:

- 1- Avoir une place d'affaires au Québec.
- 2- Avoir une entreprise constituée depuis au moins un an.
- 3- Se procurer, le cahier d'information disponible à l'adresse suivante:
Service de l'approvisionnement
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
524, rue Bourdages, local R-65
Québec (Québec) G1K 7E2 (644-9982)
Québec (Québec) G1K 7E2 (644-9982)
- 4- Retourner l'offre de service de la firme à l'adresse mentionnée ci-haut avant le 2 décembre 1986, à 15:00 heures.

La Commission n'est tenue à aucune obligation envers les firmes qui désirent s'inscrire à ce répertoire.

Le Directeur,
Direction des services auxiliaires
Jean-Guy Désilets

ENCAN

Consignation d'équipement lourd pour l'encan Can Am du mois de décembre.

MACHINERIE CHAMPLAIN INC.
1782, Bresse
(à l'ouest de la route de l'aéroport)
Sainte-Foy
871-0114

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
DELISLE, Pierre Restaurant au Petit Four enr. 26, St-Joseph est, Québec	1 Bar Modification des permis suite à une cession	26, St-Joseph est, Québec
RESTAURANT LE SAGITTARIE INC Restaurant le Sagittaire inc. 112, rue Commerciale St-Henri	1 Restaurant 1 Bar (modification des permis suite à une cession)	112, rue Commerciale St-Henri
GUILLOT, Richard La Mine 443, boul. Rochette Beauport	1 Taverne sur terrasse 1 Taverne (projection de films)	443, boul. Rochette Beauport
CLUB DU TAPIS VERT GT 1966 INC Club du Tapis Vert GT 1966 inc. 2323, boul. du Versant nord, Ste-Foy (Québec) G1N 4P4	Augmentation de capacité et autorisations de (danse et spectacles) dans 1 Bar avec projection de films	2323, boul. du Versant nord, Ste-Foy

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 1458(1)-77-867 - Travaux à prix unitaires - Exécution de travaux de drainage dans la branche Rioux de la rivière Sautaise, en la municipalité de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, M.R.C. La Mitis et C.E. Malapédia.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 200 \$ ou chèque visé: 500 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska, Témiscouata, Matane, Malapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4^e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Closure de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4^e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 4 décembre 1986.

Ghislain Leblond,
Sous-ministre

Projet no 1930-84-867 - Travaux à prix unitaires - Exécution de travaux de drainage dans la Grande Décharge et branches Murin et Des Quarante, en les municipalités des paroisses de Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Malachie-d'Ormstown, M.R.C. Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent et C.E. Beauharnois et Huntingdon.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 11 500 \$ ou chèque visé: 5 750 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'administration des contrats et de la gestion du budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4^e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Closure de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4^e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 4 décembre 1986.

Ghislain Leblond,
Sous-ministre

Québec

Karmal a tout perdu

♦ ISLAMABAD (AFP, AP) - Sept mois après avoir perdu ses fonctions de secrétaire général du Parti communiste afghan, Babrak Karmal a "démissionné" hier du poste considéré comme essentiellement honorifique de chef de l'Etat.

La radio de Kaboul captée à Islamabad a indiqué que le Conseil révolutionnaire, en principe la plus haute instance de l'Etat, dont M. Karmal avait conservé la présidence, et le plénum du parti soviétique au pouvoir, ont "accepté" la démission de M. Karmal de toutes ses fonctions au sein de l'Etat et du parti.

La radio n'a pas mentionné une seule raison pour expliquer cette démission, contrairement au 4 mai dernier, date à laquelle "une maladie grave" expliquait son remplacement comme secrétaire général.



Exercice de sauvetage

Des astronautes ont évacué hier un travailleur "blessé" de la navette spatiale Atlantis, dressée sur le pas de tir 39-B du Cap Canaveral, en Floride. Il ne s'agissait, heureusement, que d'un simple exercice destiné à tester la capacité de réaction des équipes spécialisées de l'agence spatiale américaine, désireuse d'affiner encore les techniques de sauvetage des astronautes après la mort de sept d'entre eux le 28 janvier dernier, lors de l'explosion de Challenger. Le test a duré environ trois heures.

Le Congrès est invité à retirer les cigarettes aux moins de 18 ans

♦ ATLANTA (AP) - Le Congrès américain a reçu hier un rapport recommandant que tous les Etats du pays interdisent la vente de cigarettes à toute personne âgée de moins de 18 ans.

Dans ce rapport, le secrétaire des Services fédéraux de la santé et de la personne, M. Otis Bowen, déclare qu'une loi empêchant les jeunes de se procurer des cigarettes contribuerait grandement à restreindre leur consommation de ce produit.

Une étude qui accompagne le rapport révèle que 30 pour 100 des Américains fument actuellement, avec le nombre des fumeurs masculins dépassant de peu celui des femmes.

Ces statistiques marquent une nette évolution avec ce qui existait en 1964, quand les autorités médicales ont affirmé avec force pour la première fois que le tabagisme constituait un danger pour la santé de la population. A ce moment, 45 pour 100 des Américains fumaient, et le nombre d'hommes utilisant les produits du tabac était de beaucoup plus élevé que celui des femmes.

Le rapport établit à 300,000 le nombre d'Américains dont la mort, cette année, est attribuable directement ou indirectement au tabagisme. Le document rappelle toutes ces morts auraient pu être évitées si ces personnes n'avaient pas fumé. Même si le nombre des fumeurs décroît, les Etats-Unis compte encore 50 millions de personnes qui fument à tous les jours.

D'ici 1991, le virus du SIDA pourrait toucher 100 millions de personnes

♦ NEW YORK (AFP) - Plus de 100 millions de personnes pourraient être porteuses du virus du SIDA d'ici cinq ans, a affirmé hier à l'ONU le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Halfdan Mahler, en lançant un cri d'alarme devant la presse.

Pour tenter d'endiguer le mal, l'OMS a décidé de faire de la lutte contre le SIDA l'une de ses priorités majeures, et le Dr Malher souhaite vouloir consacrer \$280 millions US par an et dans les années 1990 jusqu'à \$700 millions par an pour combattre le SIDA.

Actuellement on a dénombré près de 32,000 victimes du SIDA dans le monde, dont plus de 27,000 sur le continent américain. Elles sont pratiquement toutes condamnées, puisqu'il n'existe actuellement aucun remède contre le fléau.

Mais selon le Dr Malher, leur nombre réel se situe plus près de 100,000, et cinq à 10 millions de personnes sont sans doute porteuses de ce contre-virus, dont les effets ne se manifestent pas toujours.

Il a estimé que dans cinq ans le nombre des victimes pourrait atteindre un demi-million, et aller jusqu'à trois millions en comptant

les personnes atteintes de virus assimilés au SIDA.

Il s'est cependant félicité de ce que les pays africains, qui n'iaient

Immense foule à Manille aux obsèques de Rolando Olalia

♦ MANILLE (AFP) - Dirigeants du gouvernement philippin et rebelles communistes ont participé hier à Manille aux côtés de centaines de milliers de personnes aux obsèques du dirigeant syndicaliste assassiné Rolando Olalia, durant lesquelles la guérilla a mis publiquement en doute la possibilité de parvenir à la paix.

Ces funérailles, qui ont duré 10 heures et provoqué des embouteillages gigantesques dans la capitale et ses environs, ont constitué le plus grand rassemblement de protestation jamais enregistré depuis

Entraînement secret des contras aux USA

♦ WASHINGTON (AP, NYTNS) - Les Etats-Unis, dans le cadre de ses efforts pour soutenir la guérilla nicaraguayenne, a commencé l'entraînement de petits groupes de contras, ce mois-ci, en territoire américain.

C'est ce qu'ont confirmé des responsables de l'administration Reagan après que des médias américains aient affirmé que des guérilleros s'entraînaient aux Etats-Unis. Le lieu de leur entraînement n'a pas été précisé par les autorités.

C'est à la suite du refus de plusieurs pays situés près du Nicaragua d'être utilisés pour abriter les bases d'entraînement des contras que les Etats-Unis ont décidé d'accueillir ces rebelles sur leur territoire, ont ajouté ces sources.

Ces responsables, qui ont requis l'anonymat, ont dit que l'entraînement des guérilleros se déroulait dans le secret le plus strict et que le nombre des élèves, venant par groupes, était peu élevé.

Hier, le New York Times a soutenu qu'environ 70 contras avaient

commencé à subir cet entraînement, il y a deux semaines, en rapportant les propos de Bosco Matamoros, porte-parole des rebelles.

Matamoros a précisé que l'entraînement durerait quatre autres semaines, mais a également refusé de dire dans quelle région des Etats-Unis les contras étaient envoyés.

Il y a environ 10 jours, une chaîne américaine de télévision avait annoncé qu'une base militaire américaine en Floride avait été choisie pour l'entraînement des contras. Cet entraînement s'inscrit

dans le programme d'aide militaire, au coût de \$138 millions, qui a été approuvé le mois dernier par le Congrès américain. Des responsables de l'administration Reagan ont indiqué que c'est la CIA, l'agence de renseignement, et non les forces armées qui superviserait l'entraînement des contras.

Par ailleurs, parmi les pays qui ont refusé que leur territoire serve de base d'entraînement pour les adversaires du régime de Managua on remarque le Salvador, le Honduras et le Costa Rica.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Comité de Vaudreuil-Soulanges
Appel d'offres no: 311-4-01-41-06

Construction d'un poste de relèvement et de traitement. Rénovation de la station de pompage no 10. Fourniture et pose d'environ 250 mètres linéaires de conduites d'interception, d'émissaire et d'aqueduc. Excavation de roc.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 3050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 2L6. Tel.: (514) 284-1192.

PREX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

LIEUX DE CONSULTATION:
Hôtel de ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; Association de la construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Fédération de la construction du Québec - Région Montréal; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVREMENT DES SOUMISSIONS
Hôtel de ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; M. Monsieur Serge Jolin, secrétaire-trésorier, 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 3V6. Le jeudi 11 décembre 1986 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION Montant: 200 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Communiquer avec Monsieur Pierre Beauregard, agent d'approvisionnement. Tel.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux, sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Françoise Bacrie
Directeur, approvisionnement et contrats

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES BUDGETS DE LA VILLE ET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE QUÉBEC POUR L'EXERCICE FINANCIER 1987 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Avis public est, par les présentes, donné que les budgets de la Ville de Québec et de l'Office municipal d'habitation de Québec pour l'exercice financier 1987 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 1987, 1988 et 1989 seront soumis pour adoption lors d'une séance du conseil municipal qui aura lieu le **lundi 1er décembre 1986 à 17h00.**

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur ces budgets et le programme triennal d'immobilisations.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes qui s'applique à la Ville de Québec.

LE GREFFIER DE LA VILLE ANTOINE CARRIER, avocat

Québec, 20 novembre 1986

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

MODIFICATIONS À L'INCINÉRATEUR PROJET 447

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15 heures, le 9 décembre 1986, des soumissions pour effectuer les travaux suivants:

Partie 1 Modification des tubes sous pression du four-chaudière no 3. Ces travaux comprennent sommairement:

- la fourniture et la pose de nouvelles parois de tubes et de la maçonnerie refractaire;
- la fabrication et la pose des systèmes de canalisation d'air de combustion tels que conduit, volet, tuyère d'injection, etc.

Partie 2 Addition de parois latérales refroidies à l'eau. Ces travaux comprennent sommairement:

- les services de conception requis;
- la présentation des plans et devis de la solution préliminaire;
- la fourniture et la pose des parois.

Les documents de soumission complets seront disponibles à compter du mardi 25 novembre 1986 pendant les heures de bureau et sur un préavis de vingt-quatre (24) heures de l'entreprise soumissionnaire au bureau de la coentreprise PIETTE/ROCHE, 1150, rue Claire-Fontaine, Québec, moyennant un paiement non remboursable de soixante-quinze dollars (75\$) pour chaque exemplaire, effectué sous forme de chèque visé ou d'un mandat payable à la Communauté urbaine de Québec.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant égal à cinq pour cent (5%) du prix de la soumission ou d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) du prix de la soumission et remis selon les prescriptions de l'appel d'offres.

Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans l'avis aux soumissionnaires et dans le cahier des garanties et assurances (BNQ-1809-952) et être présentée en conformité avec les exigences mentionnées dans les documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté dans les enveloppes qui accompagnent les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Denis St-Martin, 399, rue St-Joseph est, Québec G1K 8E2, à l'heure et au jour précédemment indiqués, pour être ouverte publiquement au même endroit, le même jour, cinq minutes après l'heure susdite.

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. De plus, les entreprises devront être en mesure de fournir des services d'ingénierie dans le domaine des incinérateurs à déchets municipaux et de garantir la performance des modifications proposées.

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Québec, le 21 novembre 1986

appel de candidatures

Gouvernement du Québec

Centre de Promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec, inc.

Dans le cadre de la Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation, le Centre de Promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec inc. organise, depuis quelques années, les salons associés de l'agriculture et de l'alimentation, des vins et des spiritueux, des plaisirs de la table et le Grand Salon d'art culinaire.

Cet événement, qui se veut d'envergure internationale, est présenté à l'automne de chaque année dans la ville de Montréal.

Le Centre de Promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec inc. désire s'adjoindre un associé d'expérience dans le domaine afin d'accélérer le développement de ces salons et de leurs activités connexes.

Les intéressés devront démontrer leur dynamisme, leur compétence et leur sens du marketing ainsi que leur apport à la renommée et la rentabilité d'activités de ce genre.

Toute personne ou société intéressée par ce projet est invitée à faire parvenir à l'adresse ci-dessous, avant 17 heures, le vendredi 12 décembre 1986, une lettre d'intention en y incluant les renseignements suivants:

- nom, adresse, statut de l'intéressé
- raisons de l'intérêt au projet
- curriculum vitae

Faire parvenir le tout à l'adresse suivante:

C.P.I.A.A.Q.
201, boul. Crémazie est, 3e étage
Montréal (Québec)
H2M 1L4

A l'attention de: Monsieur Leonard ROY, sec.-tres.

Le mercredi 17 décembre 1986, les dirigeants du C.P.I.A.A.Q. rencontreront les candidats retenus afin de les informer sur les divers aspects du projet.

Leonard ROY
Secrétaire-trésorier

Québec

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET No: 02683: Travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant douze (12) logements dans la municipalité de LAC-SAINT-CHARLES, district électoral de CHÂUVEAU, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de trois (3) niveaux, ossature de bois, dalle de béton sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Louise AMYOT et Suzanne BERGERON, archs. 3, côte Dinan, Québec G1K 3V5. Tel.: (418) 692-4610 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat-poste remis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante mille dollars (40 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles ou porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt mille dollars (20 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mercredi 10 décembre 1986, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec de la Direction générale du bâtiment, site au 1039, de la Chevrolière, Edifice 'G', 26e étage, Québec, local 26-109, ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction du Québec;
- Association de la Construction de Montréal;
- Association Provinciale des constructeurs d'habitation du Québec inc.

N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 3 décembre 1986 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après la date de leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débiter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1987, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec
Me Jean-Luc LESAGE, avocat

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, que lors d'une séance régulière tenue le 17 novembre 1986, le Conseil de cette Municipalité a adopté les règlements suivants:

- Règlement no 536-86** "zone RB/A-4" ayant pour objet de modifier le règlement de zonage, afin de constituer un article 4.4.5.2., "disposition particulière au secteur de zone RB/A-4", visant à soustraire ce secteur de zone aux dispositions de l'article 3.1.1.2., paragraphe c) du règlement de zonage, ayant ainsi pour effet de ne plus imposer un maximum pour la marge de recul, sinon en fonction des dispositions de l'article 4.4.3.3. dudit règlement;
- Règlement no 537-86** "antenne parabolique" (zone RA/C - extension / dimension) ayant pour objet de modifier le règlement de zonage, à son article 3.3.4.2., afin d'autoriser un diamètre de trois mètres pour les antennes paraboliques implantées au sol dans les zones RA/C;
- Règlement no 538-86** "secteur Racette - lots 434 - 435 pte" ayant pour objet de réduire l'aire d'affectation expansion urbaine (zone d'urbanisation prioritaire) comprise sur les lots 434-435 parties de manière à ce qu'elle ne corresponde plus qu'environ au tiers de sa dimension actuelle;

D'instaurer des affectations résidentielles faible densité sans villégiature (de 8 à 25 log./ha.) et moyenne densité (de 25 à 40 log./ha.), parc et espace vert dans la section faisant l'objet d'une réduction de l'aire d'affectation expansion urbaine (zone d'urbanisation prioritaire);

De changer une partie de l'affectation résidentielle faible densité sans villégiature (de 8 à 25 log./ha.) en affectation parc et espace vert, pour une portion de terrain située vis-à-vis de l'intersection de la rue du Trefle et la Route Racette, du côté Nord-Est de celle-ci, correspondant au lot 434-56, le tout tel que montré au plan d'ensemble approuvé par la résolution no 485/10/86 du Conseil Municipal;

De changer une partie de l'affectation résidentielle faible densité sans villégiature (de 8 à 25 log./ha.) en affectation résidentielle de moyenne densité (de 25 à 40 log./ha.) pour les terrains situés sur la rue du Moulin, soit les lots 434-3, 434-4, 434-5, 434-6 et 435-2;

- Règlement no 539-86** "zones RX/A-1, RA/B-2 et RA/B-3" ayant pour objet de réduire le secteur de zone RX/A-1 en n'en conservant qu'environ le tiers à son extrémité Sud-Est;
- De constituer à même la partie du secteur de zone RX/A-1, ayant fait l'objet d'une réduction des secteurs de zone RA/B, RB/A, RB/B et PA. De constituer à même une partie de terrain située dans le secteur de zone RA/B-2, un secteur de zone PA. De constituer à même une partie du secteur de zone RA/B-3, un secteur de zone RB/A;
- Règlement no 540-86** "modification au règlement d'urbanisme / secteur des Bocages - Phase IV (modification / parc et espace vert)" ayant pour objet de prolonger en direction Sud-Est à même une partie du lot 529, et adjacente au lot 530 pte, l'affectation parc et espace vert existante à l'arrière des terrains d'affectation résidentielle faible densité sans villégiature (de 8 à 25 log./ha.) situés du côté Sud de la rue des Sarcelles sur ledit lot 529 pte;
- De réduire l'aire d'affectation parc et espace vert délimitée par les aires d'affectation résidentielle de forte densité (de 40 à 65 log./ha.) située du côté Nord-Est de la rue Lionel-Groulx et d'affectation résidentielle de moyenne densité (de 25 à 40 log./ha.) adjacente à cette aire (forte densité (de 25 à 40 log./ha.) dans le même alignement que celui de ces deux affectations résidentielles;
- Règlement no 541-86** ayant pour titre "zone PA-23 - extension et zone PA-24 - réduction" ayant pour objet de prolonger le secteur de zone PA-23 à même le lot 529 pte, en longeant le lot 530 pte, en direction Sud-Est, de façon à joindre le secteur de zone PA-25;
- De réduire le secteur de zone PA-24 afin de le limiter à l'alignement existant entre les secteurs de zone RB/A-7 et RC-4;
- Règlement no 542-86** ayant pour titre "secteur rue des Landes (modifications affectation résidentielle forte densité)" ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme (règlement no 475-85 et ses amendements) afin de changer une partie de l'affectation résidentielle de forte densité (de 40 à 65 log./ha.), soit les lots 528-8-1 et 529-20-1 à proximité immédiate des rues des Landes, Pierre-Georges-Roy et Lionel-Groulx, en y substituant l'affectation résidentielle de moyenne densité (de 25 à 40 log./ha.);
- Règlement no 543-86** ayant pour titre "zone RC-3 / modification" ayant pour objet de modifier le règlement de zone no 480-85 (et ses amendements) afin de constituer un secteur de zone RB/B à même une partie du secteur de zone RC-3.

Que lesdits règlements sont déposés au bureau du soussigné, ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;

Et lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 21e jour du mois de novembre 1986

Daniel Martineau, Sec.-tres.

Aubaines Mode du Samedi

Vêtements pour dames

Bas prix
 Sélection de soutiens-gorge et culottes pour dames. Choix de tailles et de couleurs. Qté 100 par magasin. Ch.....3,99\$ et 5,99\$
 Boutique intime

Rabais 8\$ à 20\$
 Assortiment de pantalons pour dames. Choix de tailles et de tissus. Qté 100 par magasin. Sears ord. 28\$ à 40\$. Ch...19,99\$
 Vêtements sport pour dames

Rabais 40%
 Sélection de pyjamas et robes de chambre molletonnés. Choix de tailles et de couleurs. Qté 100 par magasin. Lingerie

Rabais 21\$
 Pantalons 'Bianca Nygard' en soie et coton. Choix de tailles et de couleurs. Qté 100 par magasin. Sears ord. 36\$. Ch.....14,99\$
 Vêtements sport pour dames

Bon prix!
 Sélection de robes pour dames. Choix de tailles et de couleurs. Qté 100 par magasin. Val. jusqu'à 39,99\$. Ch.....19,99\$
 Robes pour dames

Une affaire!
 Sélection de manteaux 3/4 pour dames. Choix de tailles et de couleurs. Qté 100 par magasin. Val. jusqu'à 140\$. Ch.....39,99\$
 Manteaux pour dames

Vêtements pour hommes

Aubaine!
 Manteaux pour hommes. Modèle trench en polyester/coton. Choix de tailles et couleurs. Qté 200 par magasin. Sears ord. 125\$ à 135\$. Ch.....99,99\$
 Vêtements habillés pour hommes

Rabais 50%
 Vestons mode. Modèle en tweed de melton. Choix de tailles et couleurs. No 8652/75. Qté 75 par magasin. Sears ord. 110\$ à 135\$. Ch.....49,99\$
 Vêtements habillés pour hommes

Super prix!
 Pantalons en coton/polyester pour hommes. No 1129/30, 3198. Qté 200 par magasin. Sears ord. 38\$ et 40\$. Ch.....14,99\$
 Vêtements pour hommes

Bon prix!
 Sélection de pantalons pour hommes. Tailles 30-38. Qté 100 par magasin. Sears ord. 36\$ à 40\$. Ch.....9,99\$
 Vêtements pour hommes

Bas prix!
 Chandails en molleton de marque 'Helium'. P, M, G. No 3700. Qté 300 par magasin. Sears ord. 30\$. Ch.....9,99\$
 Vêtements pour hommes

Aubaine!
 Sélection de chemises à carreaux pour hommes. P, M, G, TG. Qté 150 par magasin. Val. 16,88\$ à 24\$. Ch.....9,99\$
 Vêtements pour hommes

Vêtements pour enfants

Rabais 33 1/3 %
 Sélection de robes pour fillettes. Choix de modèles et couleurs. Tailles 4-6X. Qté 24 par magasin. Sears ord. 18\$ à 27\$. Ch.....12\$ à 18\$
 Vêtements pour fillettes

Rabais 30\$
 Vestes d'extérieur pour garçons. Marine, gris. Tailles 7-16. No 3603. Qté 50 par magasin. Sears ord. 55\$. Ch.....24,99\$
 Vêtements pour garçons

Rabais 20\$
 Sélection de vestes d'extérieur pour fillettes. Choix de modèles, tailles et couleurs. Qté 18 par magasin. Sears ord. 39,99\$. Ch.....19,99\$
 Vêtements pour fillettes

Bas prix!
 Sélection de vêtements pour tout-petits. Ensembles molletonnés 2 pièces, chandails, pantalons pour garçons et filles. Couleurs variées. Tailles 2-3X. Qté 125 par magasin. Ch.....3,99\$
 Vêtements pour enfants

Rabais 3\$
 Sélection de vêtements pour fillettes. Ensemble 2 pièces en coton molletonné. Rouge, rose, turquoise. Tailles 4-6X, 7-16. No 6425, 7314. Qté 24 par magasin. Sears ord. 9,99\$. Ch.....6,99\$
 Vêtements pour fillettes

Rabais 4\$ à 6\$
 Sélection de chandails pour garçons. Choix de modèles et couleurs. Tailles 4-6X, 8-16. Qté 36 par magasin. Sears ord. 7,99\$ à 9,99\$. Ch.....3,99\$
 Vêtements pour garçons

Accessoires mode

Bon prix!
 Ensemble de 20 rouleaux chauffants. 400 watts. No 59109. Qté 40 par magasin. Sears ord. 39,99\$. Ch.....24,99\$
 Articles de soins personnels

Aubaine
 Nécessaire de beauté Philips. Pour manucure, pédicure, massage et rasage. No 61040. Qté 60 par magasin. Sears ord. 69,99\$. Ch.....59,99\$
 Articles de soins personnels

Bas prix!
 Sélection de bas-culottes mode. Qté 200 par magasin. Val. 4,50\$ à 6\$. Ch.....2,99\$
 Bas et tenues d'exercice

Super prix!
 Accessoires en tricot pour dames. Choix de moufles, bérêts, foulards et bandeaux. Roi, jaune, rose, blanc cassé. No 3300, 3456, 3500, 3600. Qté 60 par magasin, Sears ord. 7\$ à 10\$. Ch.....3,99\$ à 5,99\$
 Accessoires mode

Bas prix!
 Chapeaux en feutre pour dames. Choix de tailles et de couleurs. Qté 48 par magasin. Val. 24\$ à 40\$. Ch.....9,99\$
 Accessoires de mode

Rabais 25%
 Toute notre sélection de stylos. Gamme 53. Sears ord. 17,50\$ à 120\$. Ch.....13,12\$ à 90\$
 Bijoux

Bottes et chaussures

Rabais 17\$
 Bottes Sportech pour filles. Blanc et rose. Pointures 1 à 6. No 3922-1133. Qté 30 par magasin. Sears ord. 37\$. Paire.....19,99\$
 Chaussures pour dames

Aubaine!
 Bottillons doublés imperméables pour filles. Blanc. Pointures 11 à 4. No 3921, 9284. Qté 30 par magasin. Sears ord. 24\$. Paire.....14,99\$
 Chaussures pour dames, enfants

Une affaire!
 Chaussures bateau pour hommes. No 7211, 4835. Qté 30 par magasin. Val. 19,99\$. Paire.....9,99\$
 Chaussures pour hommes

Rabais 40%
 Bottes sport pour dames. Modèles en uréthane. Noir, rouge et blanc. Pointures 6 à 10 sans 1/2. No 2663-1004. Qté 30 par magasin. Sears ord. 40\$. Paire.....23,99\$
 Chaussures pour dames

Un seul prix!
 Chaussures pour dames. Toute notre collection Insigna. Choix de pointures et de couleurs. Qté 72 par magasin. Val. 55\$ et 56\$. Paire.....29,99\$
 Chaussures pour dames

Bon prix!
 Chaussures d'entraînement Lunar doublées pour hommes. Blanc. Pointures 7 à 11. No 7331-7021. Qté 24 par magasin. Sears ord. 35\$. Paire.....24,99\$
 Chaussures pour hommes

OFFRES SPÉCIALES DE 9H À 10H SEULEMENT

Rabais 50%
 Poussette genre parapluie. Modèle léger et portatif. No 66345. Qté 20 par magasin. Sears ord. 35\$. Ch.....17,49\$
 Limite 1 par client. Articles pour enfants

Super prix
 Collants pour fillettes. Choix de tailles et de modèles. Qté 300 par magasin. Sears ord. 4,50\$ et 5\$. Ch.....99¢
 Limite 6 paires par client. Vêtements pour enfants

Une aubaine
 Ensemble molletonné 2 pièces pour fillettes. Choix de couleurs, tailles 7 à 16. No 7314-6425. Qté 24 par magasin. Val. 9,99\$. Ch.....4,99\$
 Vêtements pour fillettes

Une affaire
 Sélection de culottes bikinis à taille basse ou ordinaire pour dames. Choix de couleurs. Qté 100 par magasin. Sears ord. jusqu'à 3,50\$. Ch.....99¢
 Boutique intime

Bon prix
 Soutiens-gorge pour dames. Modèles en dentelle offrant un maintien léger. Choix de tailles et de couleurs. No 0931-0930. Qté 100 par magasin. Val. jusqu'à 14\$. Ch.....2,99\$

Rabais 9\$ à 10\$
 Toute notre sélection de vêtements molletonnés de marque Dragon. Choix de tailles et de couleurs. Sears ord. 18\$ à 20\$. Ch.....9\$ à 10\$
 Vêtements sport pour dames

Rabais 50%
 Sélection de cravates. Qté 200 par magasin. Sears ord. 10\$ à 15\$. Ch.....4,99\$
 Limite 3 par client. Vêtements habillés pour hommes

Super prix
 Chemises 'Hardware' pour jeunes hommes. Bleu ou gris. Tailles: P et M. No 8558. Qté 300 par magasin. Sears ord. 30\$. Ch.....3,99\$
 Limite de 5 par client. Vêtements pour hommes

Aubaine
 Sous-vêtements Yves Martin. 50% polyester et 50% coton. Qté 2000 par magasin. Sears ord. 4\$ à 4,25\$. Ch.....1,99\$
 Limite de 5 par client. Vêtements pour hommes

Rabais 50%
 Toute notre sélection de montres Roget pour hommes et dames.
 Bijoux

Rabais 1/3
 Sacs à cosmétiques. Choix de couleurs. Qté 60 par magasin. Sears ord. 4\$ à 16\$. Ch.....2,66\$ à 10,66\$
 Produits de beauté

Affaire!
 Mi-bas. Boîte de 6 paires. Tailles 9 à 11. No 74242. Qté 300 par magasin. Sears ord. 3\$. Ch.....99¢
 Limite de 6 paires par client. Bas pour dames

Super prix!
 Bottes pour fillettes. Dessus caoutchouc. Choix de pointures. No 8655. Qté 20 par magasin. Sears ord. 30\$. Paire.....9,99\$
 Chaussures pour dames, enfants

Bon prix!
 Ensemble de valises 3 pièces. Gris. No 55038. Qté 12 par magasin. Sears ord. 59,99\$. Ch.....39,99\$
 Bagages

Rabais 50%
 Sélection de vêtements molletonnés pour garçons. Choix de modèles et couleurs, tailles 7-16. Qté 100 par magasin. Vêtements pour garçons

Prix en vigueur le 22 novembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.